

## **20260115 Lyon Capitale**

<https://www.lyoncapitale.fr/actualite/hebergement-durgence-la-ville-de-lyon-renvoie-letat-a-ses-responsabilites>

### Actualité



(Photo de JEFF PACHOUD / AFP)

## **Hébergement d'urgence : la Ville de Lyon renvoie l'État à ses responsabilités**

par La Rédaction

*Après une tentative d'occupation du gymnase Mazenod, la municipalité lyonnaise réaffirme que ses équipements ne peuvent servir de solution durable d'hébergement et interpelle une nouvelle fois l'État sur ses responsabilités.*

La Ville de Lyon a tenu à clarifier sa position après une tentative d'occupation du gymnase Mazenod, mercredi 14 janvier. Si la municipalité souligne sa mobilisation "sans précédent" face à la hausse du nombre de familles à la rue, elle rappelle que les équipements municipaux ne sont pas destinés à l'hébergement d'urgence, hors situations exceptionnelles comme le plan grand froid.

Pour rappel, après le déclenchement du plan grand froid, plusieurs dizaines de mineurs non accompagnés avaient été hébergés dans le gymnase Chanfray, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Le gymnase [avait finalement été évacué ce mardi](#) à Lyon avec la fin du plan grand froid.

### **Des familles mises à l'abri au parc Blandan**

Dans un communiqué de presse, la Ville rappelle que faute de solutions proposées par l'État, elle avait accepté, début janvier, l'occupation temporaire de modulaires au parc Blandan. Au total, 27 familles, représentant 80 enfants, y sont actuellement mises à l'abri jusqu'à la fin de la trêve hivernale. Certaines écoles restent également occupées à Lyon.

La municipalité insiste sur l'effort financier consenti : près de 3 millions d'euros ont été engagés en 2025 pour l'hébergement d'urgence et la lutte contre le sans-abrisme, auxquels s'ajoutent 1,4 million d'euros de subventions aux associations. " *Depuis 2020, nous avons multiplié par 67 notre budget concernant l'hébergement d'urgence*" avait expliqué Grégory Doucet [en début de semaine en marge d'une conférence de presse](#). Le maire écologiste, candidat à sa réélection, avait réaffirmé sa volonté de poursuivre son engagement sur les situations des familles à la rue.

Pour autant, l'exécutif lyonnais rappelle que cette compétence relève de l'État, qu'il appelle à "*assumer pleinement ses responsabilités*". Deux recours indemnitaires ont d'ailleurs été engagés pour faire reconnaître cette responsabilité et obtenir le remboursement des prises en charge assurées par la collectivité.